

*Questions orales*

La question que je voudrais poser au ministre est donc la suivante: Étant donné le budget présenté par son collègue, que propose-t-elle de faire, puisque, en vertu des statuts, c'est à elle qu'il incombe de protéger les pauvres et les personnes âgées?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Madame le Président, le député joue un jeu dangereux lorsqu'il cite des statistiques hors contexte et sans préciser nullement à quoi elles s'appliquent, ce qui fait que je ne comprends pas exactement à quoi il fait allusion. Je répète aujourd'hui que la première responsabilité du ministre chargé des affaires sociales est de s'assurer que nous luttons contre la pauvreté et essayons ensemble de sortir les miséreux de leur état d'indigence. La meilleure méthode pour les protéger, chose que nous avons examinée à nouveau lorsque nous avons discuté du budget, est de conserver totalement l'indexation des pensions au coût de la vie, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

● (1430)

J'en veux au député pour ses propos d'hier, parce que cela crée la panique chez ceux qui n'ont pas d'exemplaire du budget. Le député a cité un passage tiré de la page 2 du document du Conseil canadien de développement social, disant qu'il n'existe aucun programme visant à compenser l'augmentation du coût de la vie. Un tel programme existe: c'est le supplément de revenu garanti. Je répète que j'ai en main les chiffres de Statistique Canada. J'ai dit que 20 p. 100 des Canadiens vivaient dans la pauvreté, et que ce pourcentage est maintenant tombé à 12 p. 100. Ce chiffre est de 11.2 p. 100 en 1978, et il continuera de baisser.

**M. McGrath:** Madame le Président, c'est le ministre qui jongle avec les chiffres pour tromper honteusement la Chambre et les Canadiens. J'affirme que cela n'est pas digne des responsabilités sociales du ministre. J'ai prouvé, et je m'en tiens aux faits que j'ai énoncés, que les vieillards canadiens qui n'ont pour vivre que la pension de retraite et le supplément de revenu garanti ont constamment perdu de leur pouvoir d'achat depuis 1971, et ce, en dépit de l'indexation. Maintenant, nous faisons face à des augmentations du prix de l'énergie qui hausseront le prix du mazout domestique d'au moins 75 cents le gallon. Nous savons que le prix des aliments va monter, mais le ministre a l'effronterie de prendre la parole et de prétendre que je joue un petit jeu. Que va-t-elle faire pour aider la situation?

**Mme Bégin:** Madame le Président, je me réjouis de ce que nous n'ayons pas eu à vivre un plein mandat sous le gouvernement conservateur et sa politique sociale.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Bégin:** J'aimerais bien savoir ce que l'ancien ministre responsable des pensions entendait, en septembre il y a un an, lorsqu'il a annoncé à Montréal que les pensions de la vieillesse seraient modifiées ainsi peut-être que le SRG. Voilà ce que j'appelle un facteur de déstabilisation pour les vieux. Le rap-

port du Conseil canadien de développement social dit qu'à cause du budget bien des citoyens âgés seront peut-être forcés d'aller vivre dans des institutions publiques et privées très coûteuses. C'est faux. Ce n'est pas vrai que les gens...

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Bégin:** Désolée, mais les députés doivent écouter les faits si vous voulez aider ceux qui ont le plus besoin d'aide.

**M. Clark:** Ne croyez-vous donc personne d'autre que vous-même?

**Mme Bégin:** Il est faux de prétendre qu'en faisant correspondre l'indexation exactement à la hausse du coût de la vie, y compris le facteur de l'énergie, comme nous le faisons au Canada, l'aide consentie aux citoyens reflétera le coût de la vie et leur permettra de rester dans leurs propres maisons.

\* \* \*

**LE LOGEMENT****L'AIDE POUR FAIRE FACE AUX TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS**

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, je voudrais rappeler au ministre que si nous étions encore au pouvoir, les Canadiens recevraient une déduction d'impôt au titre de l'énergie.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Les députés qui sont assis en face détestent entendre la vérité.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Je voudrais poser une question au ministre des prévisions difficiles, c'est-à-dire au ministre des Finances. Le ministre doit bien savoir que le taux de la Banque du Canada a progressé de .40 p. 100; le taux bancaire préférentiel a augmenté de ½ p. 100 pour atteindre 13.25 p. 100 et les taux hypothécaires vont maintenant de 14.75 à 15.25 p. 100. C'est une très grosse dépense pour les propriétaires de maison et pour les Canadiens qui comptent s'acheter une maison.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quels programmes il compte lancer pour aider les propriétaires et les futurs propriétaires de maison à payer ces taux d'intérêts élevés qui, d'après les prévisions, devraient dépasser les 18 p. 100 l'année prochaine?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je crois avoir répondu à cette question hier lorsque j'ai dit au député que je n'avais nullement l'intention de reprendre le programme de déduction des intérêts hypothécaires qu'il avait présenté. Une des raisons qui a justifié ma décision est que le programme, tel qu'il l'avait conçu, n'aurait avantage que 10 p. 100 des familles à faible revenu, mais son parti et lui semblent l'avoir oublié lorsqu'ils ont élaboré le programme l'an passé.

**Des voix:** Bravo!